

COMMUNIQUÉ

DE PRESSE



Orléans, le 28 mai 2021

Le Département du Loiret réhabilite les berges des douves du parc du château de Sully-sur-Loire

Lors de la session départementale du Loiret des 27 et 28 mai 2021, le Département du Loiret a acté la réfection des berges des douves du parc naturel du château de Sully-sur-Loire. D'un montant de 1,4 M, les travaux devraient débuter début 2022.

Les berges des douves du parc naturel du château de Sully-sur-Loire, labellisé Espace Naturel Sensible, présentent une forte instabilité et un risque d'effondrement avéré. Le renforcement de ces berges sur un peu plus de 800 mètres s'avère par conséquent nécessaire. Une étude est en cours depuis plusieurs mois.

Le double classement du site (Monuments Historiques et Code de l'environnement) nécessite l'avis de la Commission départementale des sites, de la nature et des paysages (CDNPS) et doit faire l'objet d'un permis de construire. À l'issue, les travaux débiteront, début 2022.

Au regard de la présence des fondations d'un ancien perré maçonné (revêtement en pierre) dans les douves, les services de l'État ont demandé la reconstruction de celui-ci sur la première partie des berges.

CONTACT PRESSE

Cassandre Germain

02 38 25 43 93

06 37 99 23 20

cassandre.germain@loiret.fr